

Daniel Auverlot
recteur de l'Académie de Créteil
s/c Mme Périer-Schiano
Proviseure du LPO Liberté (Romainville)

Romainville, le 2 novembre 2020

Monsieur le recteur,

Les personnels du lycée Liberté se sont réunis en Assemblée générale le lundi 2 novembre au matin afin de récupérer le temps de concertation supprimé vendredi.

Cette rentrée est particulière : c'est la première depuis l'assassinat de notre collègue Samuel Paty et elle se déroule alors que le pays est confiné une nouvelle fois. Il ne nous semblait pas possible d'accueillir nos élèves comme si de rien n'était et sans temps d'échange collectif qui permette de rendre un hommage à la hauteur de la gravité des faits.

De plus, le protocole sanitaire « renforcé » censé s'appliquer depuis l'annonce d'un nouveau confinement, qui acte un haut niveau de circulation du virus, ne nous semble ni applicable ni suffisant.

L'absence de moyens supplémentaires alloués par la région Île-de-France fait peser une charge de travail alourdie sur les personnels d'entretien dont les absences ne sont de plus pas remplacées. Ce fonctionnement à flux tendu n'est pas viable alors que nous sommes partis pour une période indéterminée d'ouverture de nos établissements en situation d'épidémie.

De plus, la distanciation physique entre les personnes ne peut-être garantie ni dans les salles de classe, ni dans les couloirs tandis que le temps du midi constitue un facteur de risque spécifique.

Nous sommes attachés au maintien de l'ouverture de notre établissement et à la présence de nos élèves dans le lycée. Pour qu'il soit pérenne nous sommes convaincus de la nécessité de doubler l'ensemble des effectifs afin de limiter le brassage, de garantir la distanciation et l'ouverture sur le long terme du lycée qui seule permettra d'éviter le décrochage scolaire inhérent à un enseignement entièrement à distance que personne ne souhaite revivre.

En conséquence nous vous demandons de mettre en place ce fonctionnement dans les plus brefs délais suivant les modalités décidées dans chaque établissement au plus près des réalités locales.

En l'attente d'une réponse positive à cette revendication centrale, les personnels réunis en Assemblée générale ont voté la reconduction de la grève le mardi 3 novembre et se réuniront à nouveau pour décider des suites à donner.

Les personnels grévistes du lycée Liberté réunis en AG le lundi 2 novembre
avec le soutien des sections SUD éducation, CGT et SNES-FSU